

Proximité institutionnelle et Réseaux Territorialisés d'entreprises. Une étude de cas d'une agropole au Cameroun.

KUN IV ME-AKONO NTADOUMO NGWAM Jose

Université Senghor d'Alexandrie/Université de Douala

kunivjose@yahoo.fr

Résumé :

La proximité constitue un concept mobilisé pour appréhender la coordination d'acteurs territoriaux au sein d'une méta-organisation. Cependant, on constate que la littérature s'est faiblement intéressée aux modes de coordination territoriale par la proximité des nouvelles formes organisationnelles à l'instar des agropoles au Cameroun. Ce travail ambitionne de générer des explications sur la mobilisation de la proximité au sein d'un agropole Camerounais. Empruntant une approche qualitative basée sur une étude de cas lue sous le prisme de la proximité institutionnelle de Talbot (1988), les résultats empiriques révèlent une coordination matérialisée par : une faible distance et des rencontres physiques ; un partage des pratiques et techniques de production ainsi qu'un assujettissement à une entité politique mise en place ; une idée commune d'une synergie pour un projet territorial et un partage des significations avec le Programme Agropoles.

Mots-clés : Proximité, Agropoles, Méta-organisations, Réseaux Territorialisés d'Entreprises.

Proximité institutionnelle et Réseaux Territorialisés d'entreprises. Une étude de cas d'une agropole au Cameroun

INTRODUCTION

Les succès attribués par les sciences de gestion (Porter 1998), la sociologie (Granovetter 2006) et Saxenian 1994) ainsi que la géographie (Cooke, 2001) aux formes de collaboration spontanées ou stimulées entre entreprises occupant un même espace, a conduit à la mise en place d'initiatives et politiques publiques de développement avec pour socle les entreprises Suire et Vicente (2015). Il s'agit des Réseaux Territorialisés d'Entreprises (RTE) définis comme « *Des ensembles coordonnés d'acteurs hétérogènes, géographiquement proches, qui coopèrent et participent collectivement à un processus de production* » (Ehlinger, Perret, & Chambaud, 2015, p. 370). Ces RTE s'inscrivent très souvent dans une logique de développement territoriale entendue comme « *tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'identification collective à une culture et à un territoire* » (Pecqueur, 2005, p. 298). Elle donne généralement lieu à des collaborations dans un environnement sans cesse en mutation. Ce qui amène les organisations engagées dans des cadres spécifiques de collaboration, à développer stratégies acceptées et partagées aussi bien des ressources cognitives, matérielles, politiques, sociales que culturelles, sources de leur performance. Ces organisations constituent selon Brunsson et Ahrne (2010), des méta-organisations, entendues comme des organisations hétérogènes constituées par des membres étant eux-mêmes des organisations. Dans la recherche des solutions aux contraintes dont ils font face, certains Gouvernements stimulent la création des méta-organisations dont les agropoles, forme développée en contexte

Camerounais. En effet, depuis un certain nombre d'années, le gouvernement camerounais encourage par le biais d'une politique publique de modernisation de l'agriculture et d'aménagement du territoire, plus connue sous l'appellation Programme économique d'aménagement du territoire pour la promotion des entreprises de moyenne et grande importances dans le secteur rural au Cameroun (Programme Agropoles), la mise en place des méta-organisations regroupant les acteurs du secteur rural. Ce Programme **est** créé en 2012 alors que le secteur rural est en proie aux difficultés de structuration, de modernisation, de transformation, d'accès au financement, de disponibilité des intrants, de non-maîtrise des techniques et technologies de production, d'accès à l'énergie et à la main d'œuvre, d'approvisionnement, d'accès aux débouchés et de satisfaction de la demande du secteur rural, qui freinent son développement (MINEPAT, 2005, MINEPIA, 2013, INS, 2016). Il a pour vocation la mise en place des agropoles, formes de réseaux territorialisés d'entreprises en contexte camerounais, comme nouvel outil de développement de l'agriculture de seconde génération¹ dans les filières végétales, animales, halieutiques et forestières. Ce programme suscite au sein des territoires, le développement de projets de production réunissant un ensemble d'acteurs de la chaîne de valeur d'un produit ou d'une filière dans un modèle d'organisation dénommé Agropole, entendu comme « *un ensemble d'entreprises circonscrites dans une aire géographique donnée, qui entretiennent des relations fonctionnelles dans leurs activités de production, de transformation et de commercialisation d'un produit animal, végétal, halieutique ou forestier donné* »².

Dans le cadre de telles configurations entrepreneuriales sur le terrain, la proximité constitue souvent un des leviers de coordination. Elle constitue un vaste champ de recherche ayant largement mobilisé des auteurs et produit une gamme variée de travaux théoriques et

¹ Modernisation de la production agricole et transformation pour une création de plus de valeur et de compétitivité

² Définition donnée par le Programme Agropoles dans une publication de la SOPECAM en 2015.

empiriques. Elle est considérée par la littérature comme une condition de coordination d'acteurs localement situés (Zimmermann, 2008). Cependant la controverse entre les approches interactionniste et institutionnelle qui abordent la proximité avec chacune une spécificité, continue à susciter des questionnements (Colletis-Wahl, Peyrache-Gadeau, & Serrate, 2008, Torre A. ,2011). Qu'on soit dans l'une ou l'autre des approches, la question soulevée par la proximité a toujours été celle relative aux types de coordinations qu'elle rend possible dans le cadre des méta-organisation ou des RTE. Des auteurs à l'instar de Tremblay, Fontan, Klein & Rousseau (2003), Richard (2007), Loilier (2010), Talbot & Kirat (2005), Talbot (2008) et de Suire & Vicente (2008) ont mené dans divers cadres, des études ayant mis en exergue les mécanismes de coordination par les proximités au sein des formes résilientes développées. Si on peut se réjouir de ces études qui reconnaissent la proximité comme un mode de coordination mobilisé par les acteurs territoriaux, il reste quand même observable que le débat n'est toujours pas tranché sur la manière dont la proximité institutionnelle favorise la coordination au sein des formes de RTE qui se créent sans cesse sur les territoires au regard des contextes, des formes privilégiées et des objectifs poursuivis. C'est le cas des agropoles en contexte Camerounais dont les préoccupations théoriques sont encore à leur début et qui de ce fait n'ont véritablement pas encore permis de monter le rôle de la coordination par la proximité en général et de celle institutionnelle en particulier sur le bon déroulement des activités au sein des agropoles. D'où la question de savoir : **comment la proximité institutionnelle facilite-t-elle la coordination d'acteurs au sein des agropoles ?** Cette recherche se propose d'apporter des réponses à cette question à partir d'un cas d'acteurs réunis pour la production des œufs de table au Cameroun. Son originalité se situe à deux niveaux : (1) l'exploration d'une nouvelle forme de RTE, notamment l'agropole, (2) les possibilités enrichissements théoriques pouvant en découler au regard du contexte et de sa configuration.

1. PROXIMITE : UN CADRE DE COORDINATION D' ACTIONS ENTRE ACTEURS TERRITORIAUX APPARTENANT A UNE ORGANISATION

L'économie des proximités (Bellet et al., 1993, 1998 ; Rallet et Torre, 1995 ; Gilly et Torre, 2000 ; Dupuy et Burmeister, 2003 ; Pecqueur et Zimmermann, 2004 ; Torre et Filippi, 2005) constitue un cadre d'analyse privilégié des modes de coordination d'acteurs territoriaux (Angeon, 2008). Elle s'avère indispensable pour décrire et tenter de comprendre les modes de coordination en vigueur au sein de diverses formes territoriales (Lauriol, Perret, & Tannery, 2008). En effet, elle explique la manière dont les acteurs économiques se situent dans l'espace géographique (Rallet & Torre, 2004). En d'autres termes, elle souligne le rôle de la proximité géographique dans la coordination économique. Elle met aussi en exergue le rôle actif du territoire dans le développement notamment les possibilités de coordination entre ses acteurs (Talbot, 2005 ; Raveyre, 2005 ; Marcelpoil & Francois, 2008). Pour mieux cerner ce concept permettant d'intégrer la dimension spatiale dans l'analyse des mécanismes de coordination territoriale, nous procédons à la présentation de ses fondements explicatifs, à la présentation des mécanismes à travers lesquels elle assure la coordination et à la clarification de notre positionnement théorique sur le concept de proximité.

1.1 Principes explicatifs fondateurs de l'économie de la proximité

Cette théorie s'intéresse plus précisément aux interférences entre la relation sociale dans ses différents contextes et la valorisation du potentiel de développement (Callois, 2004). Elle cherche par ailleurs à rendre compte des conditions nécessaires à une meilleure coordination entre agents territorialement situés. Il s'agit plus précisément de s'intéresser aux « *conditions d'apparition et de renforcement d'une interaction entre les acteurs et à priori hétérogènes* »

(Mériade, Nautré, Corinne, & Talbot, 2017, p. 4). L'approche en termes de proximité cherche à mettre en lumière, le rôle majeur joué par le territoire, mieux l'espace ou le milieu, dans la coordination des échanges entre acteurs, en lui octroyant une dimension sociale qui rend possible sa considération comme acte relationnel ayant une dimension sociale. Elle a été fondée par des auteurs qui cherchent à intégrer l'analyse économique et le rôle de l'espace dans la construction des relations économiques (Mériade, Nautré, Corinne, & Talbot, 2017) avec pour principe l'influence de la localisation spatiale et sociale sur les interactions entre acteurs. Autrement dit, l'économie de proximité vise une meilleure compréhension du rôle de l'espace dans la coordination des activités économiques entre acteurs territorialement situés (Obrech, 2009).

Son raisonnement se fonde sur l'idée selon laquelle, la plus ou moins grande proximité entre acteurs entraîne des conséquences aussi bien sur les processus que sur la performance des organisations (Gomez, Rousseau, & Derumez, 2011). Dans le cadre des proximités, l'individu est inséré aussi bien dans un cadre géographique que dans des relations sociales (Talbot & Kirat, 2005). En effet, il est communément admis que la proximité a les caractéristiques qui favorisent le maintien des relations dans un domaine d'activité (Talbot, 2008). Ce qui revient à dire que la proximité favorise les échanges, le partage et la coordination entre acteurs proches. Elle est d'autant plus pertinente quand des acteurs situés dans un territoire et engagés dans une logique résiliaire doivent se coordonner. Ainsi, l'approche en termes de proximité aborde les questions de localisation des firmes et des activités et en pose la question du rôle de l'espace dans les coordinations entre acteurs. Elle cherche aussi à rendre compte du processus de construction territoriale en analysant les interactions entre divers acteurs et en les mettant au centre des préoccupations. L'approche par les proximités assimile ainsi le partage d'un espace géographique commun par une pluralité d'acteurs comme condition nécessaire à toute forme de coordination, dont celles institutionnelles et organisationnelles (Talbot, 2008).

Plus précisément, elle considère le partage d'un espace commun comme condition favorisant la coordination des actions entre divers acteurs dans la mesure où la proximité géographique est supposée favoriser la proximité organisée (Gosse & Sprimot, 2010). Il s'agit des contextes de déroulement de l'interaction sociale : faible distance géographique (proximité géographique), partage des normes et des valeurs (proximité institutionnelle) et appartenance à une même entité ou à un espace commun de représentation (proximité organisationnelle). Autrement dit, l'économie de la proximité distingue clairement la proximité géographique se rapportant à l'espace, celle organisationnelle résultant des relations sociales nées des acteurs participants à une initiative productive et celle institutionnelle revoyant aux règles et représentations partagées par des acteurs appartenant à une organisation (Raveyre, 2005). Dès lors, le concept d'économie des proximités et ses déclinaisons s'imposent de nos jours comme un élément fondamental de l'analyse des questions de coordination d'acteurs appartenant à une organisation territoriale ou un réseau d'entreprise (Lauriol, Perret, & Tannery, 2008).

1.2 Mécanismes d'action de la proximité institutionnelle sur la coordination des acteurs territorialement localisés

L'approche institutionnelle aborde le partage des institutions comme une condition de l'action collective (Talbot, 2008). En mettant un accent à la fois sur le partage des croyances, les accords, les compromis face parfois à des divergences de vues comme mode de coordination, l'approche institutionnelle met en exergue le rôle des proximités dans la coordination d'acteurs territoriaux. Dans la perspective institutionnelle, Talbot (2005, 2008) mobilise les proximités géographique, organisationnelle et institutionnelle pour rendre compte des mécanismes de coordination d'acteurs géographiquement proches.

S'agissant de la **proximité géographique**, l'auteur l'entend comme une forme de représentation/jugement que les individus ont de la distance les séparant avec les autres. Cette distance selon lui, peut être relative, c'est-à-dire influencée par l'idée selon laquelle les

infrastructures aussi bien de transport que de communication sont susceptibles de favoriser la circulation des informations, des hommes et des biens d'une part, et la représentation qu'ont les individus de la distance les séparant entre eux, avec les organisations ou les villes d'autre part (Talbot, 2008). Il s'agit d'une distance d'ordre métrique ou temporelle qui sépare un ensemble d'acteurs (Méziade, Rochette, & Talbot, 2018) ou dans une autre mesure l'intention commune d'un ensemble d'acteurs de recourir aux interactions produits d'une faible distance (Talbot, 2013). Elle est aussi qualifiée de **proximité physique** par Tremblay, Fontan, Klein, & Rousseau (2003) et renvoie selon ces auteurs à la localisation d'entreprises et d'organisations au sein d'un espace déterminé. Cette proximité se mesure par la distance séparant les acteurs entre eux. L'hypothèse de fond dans cette forme de proximité est qu'elle rend possible de nombreuses coopérations locales et susceptibles de contribuer aux échanges, à la résolution des problèmes et à l'accumulation des savoirs. Ainsi, lorsque des acteurs sont géographiquement proches, il est possible que leurs relations soient affectées (Talbot, 2008). En effet, la densité d'acteurs sur un espace physique favorise des échanges entre ceux-ci. Plus les entreprises sont proches, plus elles ont les chances de coopérer dans le cadre de la résolution des différents problèmes auxquels elles font face dans leurs activités économiques (Tremblay D.-G., Fontan, Klein, & Rousseau, 2003). Cette proximité géographique est la condition de réalisation de la proximité institutionnelle entre acteurs engagés dans un processus de production.

La proximité institutionnelle désigne le fait pour des acteurs de partager et de se conformer à une institution ou des institutions qu'ils reconnaissent comme tel (Talbot, 2005). D'après Kirat et Loung (1999), la proximité institutionnelle fait référence à un espace constitué à la fois de pensées, de modèles, de représentations et des règles d'action s'appliquant à un ensemble de personnes fonctionnant dans un cadre organisé. Dans le cadre de la proximité institutionnelle, il y a une institutionnalisation des règles (Camagni 1991). Ici, l'institution

n'est autre qu'une chose préétablie par les individus à leur intention et socialement aussi préétablie qui préexistent et s'imposent aux individus (Talbot, 2005 ; Talbot, 2008 ; Talbot, 2013). Ce sont des formes d'attentes normatives définies pour la conduite de toute action, elles sont à la fois des manières de penser et d'agir, des règles et des comportements, des « prêts-à-penser et à-faire », des idées collectives permettant d'atteindre un objectif ou un but dont les individus n'en sont pas les auteurs (Talbot, 2005 ; Talbot, 2008 ; Talbot, 2013). En d'autres termes, il s'agit *d'une* idée commune en acte au service d'une finalité (Talbot, 2005, 2008). La mobilisation d'une même institution par des acteurs est conditionnée par le fait qu'ils aient tous la même représentation de ce qu'ils font et qu'ils partagent des significations communes instituées (Talbot, 2008 ; Talbot, 2013). Ce qui les rapproche. Il est question ici de la capacité pour des acteurs ayant la même représentation des règles qu'ils partagent ensemble à développer des coordinations. Ainsi, en partageant un espace social dont les habitudes communes et les règles structurent l'action, les individus se voient obligés de s'y conformer, ce qui favorise la coordination et l'inscription des actions individuelles, dans une logique ou un projet commun. Cette proximité contraint l'action en marquant les limites d'un espace de coordination et des comportements attendus. Avoir une proximité institutionnelle c'est partager et se conformer à une même institution. Ce concept fait référence au partage des valeurs s'établissant entre acteurs regroupés au sein d'une institution. Les institutions étant « *un ensemble d'habitudes, de routines, de pratiques établies, de règles, lois, règlements, normes* » (Ledunois et al., 2010). Il s'agit à ce niveau du partage de ces divers éléments qui permettent de fédérer les acteurs. En le faisant, les acteurs microéconomiques parviennent à se coordonner et à entretenir des relations rendues possibles par la dimension institutionnelle. Ainsi, la proximité institutionnelle favorise les similarités des valeurs, des normes et des institutions. Sur la base de la proximité institutionnelle, « *des relations complexes, délimitées et orientées deviennent possibles entre multiples acteurs* » (Talbot, 2008, p. 8). La proximité

institutionnelle favorise les similarités des valeurs, des normes et des institutions. La proximité institutionnelle est considérée comme un espace commun de règles d'action, de représentations, de modèle de pensées, plus connu sous le vocable institution. Elle est facilitée par la proximité géographique existant entre des acteurs territorialement situés. Dans cette perspective, la proximité institutionnelle s'appréhende à travers les significations communes (partage des institutions ou prêt-à-penser) et les rôles complémentaires (rôles et comportements ou prêts-à-faire).

La **proximité organisationnelle** dans la perspective institutionnelle fait référence à la conscience d'avoir en commun des ressources d'ordres cognitives comme les représentations, les valeurs, les coutumes d'une part et, de pouvoir intégrer une hiérarchie en y prenant une place et en assumant le rôle afférant d'autre part. (Talbot, 2010). C'est donc une forme de coordination par le partage des règles, des routines et des normes vectrices de connaissance et d'intégration d'une structure de pouvoir (Talbot & Kirat, 2005). Elle est une forme de proximité institutionnelle dans laquelle les coordinations de nature cognitive et politique conduisent au partage des routines et règles vecteurs de connaissances et d'intégration. Aussi, elle implique que c'est le partage d'un espace social qui prend une forme concrète et observable différente des routines et des représentations (Talbot, 2008). Il s'agit plus précisément de l'intégration par des acteurs hétérogènes d'une communauté cognitive, c'est-à-dire de leur insertion dans la structure du pouvoir (Talbot, 2005). Elle traduit selon Tremblay, Fontan, Klein, & Rousseau (2003), le fait pour les entreprises et les organisations de partager ou non, dans leur dimension collective, les mêmes modes de production, de communication et d'innovation. Pour ces auteurs, si on observe des proximités organisationnelles entre acteurs, c'est qu'il existe des procédures de coordination mises en place au sein de l'organisation. Cette proximité organisationnelle n'est possible que dans une organisation. En effet, selon Talbot (2008, p.14), « *les organisations ont vocation à permettre*

une action collective complexe en coordonnant les actions individuelles ». Pour cet auteur, l'organisation devient une entité dotée de règles de fonctionnement et d'une instance devant en assurer la mise en œuvre. Ainsi, des personnes partagent des proximités organisationnelles dans la mesure où elles ont conscience d'avoir les mêmes ressources cognitives (représentations, valeurs, coutumes) et intègrent une hiérarchie au sein de laquelle ils occupent une place (Talbot, 2010). Ils peuvent ainsi mettre en acte un ensemble d'idées communes dans le but d'atteindre un même objectif. Vu sous cet angle, il y a une dimension cognitive et politique (Talbot, 2008, 2010). Il s'agit selon cet auteur, au niveau cognitif d'acquies, de conserver et de transmettre ou de partager des connaissances, des informations, des savoir-faire, des expériences, des représentations, des routines³, des règles, des coutumes et des représentations. Au niveau politique, il s'agit d'exercer une certaine autorité légitime à travers la prise de décision pour mieux articuler les actions au sein d'une organisation.

Le cadre théorique balisé, il est important d'aborder la méthodologie, notamment les positionnement épistémologique et méthodologique.

2. METHODOLOGIE D'INVESTIGATION SUR LES MECANISMES DE COORDINATION DANS L'AGROPOLE DE BALENG.

Elle se décline en positionnement épistémologique et méthodologique d'une part et en méthode de recherche d'autres part.

2.1 Positionnement épistémologique et méthodologique

En sciences de gestion, les paradigmes positiviste, interprétatif et constructiviste sont régulièrement utilisés (Borges, et al. 2013). Chacun d'eux permet d'entrevoir la réalité d'une manière cohérente avec des implications méthodologiques et analytiques. Dans le cadre de cet

³ modèles d'interactions qui constituent des solutions efficaces à des problèmes particuliers »(DOSI et al., 1990, p. 243)

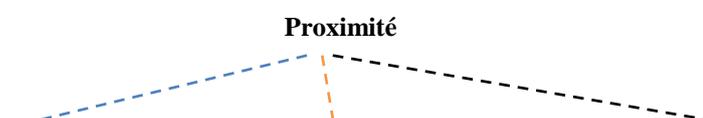
article, le constructivisme, notamment celui pragmatique postulé par Le Moigne (1995) et Avenier (2011 ; 2017) dont le but est la construction des connaissances à partir de l'interprétation plausible de l'expérience humaine adaptée à celle-ci. Ce choix entraîne l'adoption d'un mode de raisonnement adductif régulièrement utilisé en management comme le note Cherreire & Durieux (2014). Selon ce mode de raisonnement, le chercheur explore un contexte complexe à partir d'une pluralité de modes d'observation et par la suite essaie de les organiser pour en donner un sens (Cherreire & Durieux, 2014). Son objectif est selon ces auteurs, de produire de nouvelles connaissances ou des explications contextualisées robustes, valides et valables au plan scientifique. Il s'agit de partir du cas Baleng et de générer des connaissances qui ont une valeur scientifique au regard de la démarche employée. Sur la base de ce mode de raisonnement, la voie de recherche choisie pour construire la connaissance c'est l'observation hybride consistant en des allers-retours entre théorie et observation de terrain pour expliquer ou comprendre un phénomène (Cherreire & Durieux, 2014).

Au plan méthodologique, comme suggérées en management par Hlady Rispal & Jouisson-Laffite, (2015) et en rapport avec la posture épistémologique, le choix d'une approche qualitative a été acté. Pour ces auteurs, la recherche qualitative a pour projet l'étude en profondeur des données en procédant à la mobilisation, à la collecte et à l'analyse des données de manière ouverte, créative et flexible. Elle offre la possibilité de prise en compte de la singularité du contexte de l'étude, de la compréhension des données et l'interprétation (Giordano, 2002) d'une part et rend possible le recours à une pluralité de modalités de recherche, dont l'étude de cas suggéré par Einsenhart (1989), Yin (1989) ainsi que Hlady Rispal & Jouisson-Laffite, (2015), d'autre part. L'étude de cas constitue une approche de recherche qui consiste principalement à étudier une personne, une communauté, une organisation ou une société (Roy, 2010) et apporte une solution à la question de la généralisation et de l'absence de balises pour encadrer la recherche qualitative (D'Amboise,

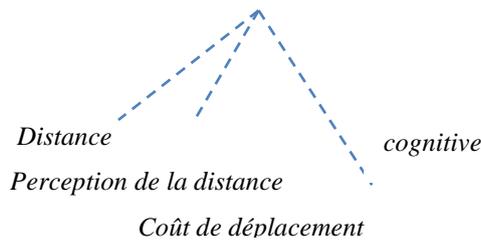
1996). En d'autres termes, elle offre la possibilité au cours de la recherche, d'examiner les faits nouveaux si ceux-ci s'avèrent pertinents ou importants, de rendre possible la généralisation à partir de quelques cas significatifs (D'Amboise, 1996), d'améliorer la compréhension de terrains complexes et de faire émerger des problématiques nouvelles (Giordano, 2002) à partir des comparaisons inter-sites révélatrices et susceptibles de faire ressortir des régularités (Saida, 2009). Elle s'appuie sur un ou plusieurs cas et en déterminer le nombre d'observations.

En effet, dans toute recherche, le chercheur doit déterminer la taille de la population ou d'individus devant faire l'objet de son étude (D'Amboise & Audet, 1996). Il doit pour cela sélectionner un échantillon. Dans les études de cas, il s'agit très souvent d'un échantillon théorique, c'est-à-dire un échantillon choisi pour son potentiel de découverte, son lien avec les objectifs de recherche, sa richesse d'information ou de sa variété (Yin, 1989 ; Einsenhart, 1989; Gagnon, 2012). Dumez (2013) préconise dans la même logique de se poser les questions suivantes : De quoi mon cas est-il le cas ? De quoi mon cas est-il constitué ? Que peut produire un cas ? Sur la base des diverses préconisations, L'agropole de Baleng qui est l'un des plus performants, qui fonctionne normalement et qui au plan théorique, possède un potentiel de découverte, a retenu notre attention. En outre, il est possible de faire un travail comparatif à l'intérieur du cas et est susceptible d'enrichir la littérature sur la proximité au regard de son contexte, de sa spécificité et de ses performances. L'étude de ce cas a été utilisée comme une stratégie de recherche permettant de faire émerger des explications sur les mécanismes de coordination par la proximité institutionnelle dans l'agropole de Baleng. Le concept de proximité a été opérationnalisé ainsi qu'il sut :

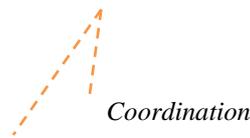
Figure 1: Opérationnalisation du concept de proximité



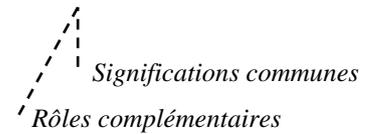
Proximité géographique



Proximité Organisationnelle



Proximité institutionnelle



Source : adapté de Talbot (2008).

La collecte des données s'est appuyée sur des entretiens semi-directifs qui exploraient la dimension géographique, organisationnelle et institutionnelle de la proximité d'une part et l'observation documentaire d'autre part. Ces entretiens qui captaient les représentations et les opinions que se faisaient les membres des agropoles de la proximité, ont été effectués auprès de six des onze membres de cet agropole dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau 1 ci-après :

Tableau 1: Echantillon du cas Baleng (6 membres sur 11 rencontrés)

Numéro	Caractéristiques de l'entreprise				Effectif du personnel de chaque entreprise		Durée de l'entretien
	Sexe	Type d'entreprise	Maillon	Expérience dans l'activité	chaque membre		
					Permanent	Temporaire	
B1	M	GIC	Production	5 ans	15	0	1h 20 min
B2	M	GIC	Production	15 ans	30	0	1h
B3	F	GIC	Production	10 ans	ND	0	1h 02 min
B4	M	GIC	Production	5 ans	ND	0	57 min
B5	M	GIC	Production	7 ans	5	0	50 min
B6	M	GIC	Production	5 ans	7	0	1h08 min

Source : Données de l'étude

Ce premier niveau a permis de partir de la théorie, de la littérature aux concepts et par la suite à leur observation sur le terrain.

Les données collectées par les entretiens ont fait l'objet d'un traitement automatisé avec le logiciel Nvivo 12 à partir des codes affectés à des unités de sens. C'est le deuxième niveau de traduction des données empiriques en données conceptuelles qui rendent compte de la réalité. C'est la phase d'abstraction (Angot & Milano, 2014). Cette opération a consisté à procéder comme suggéré par ces auteurs, à des regroupements progressifs entre une multitude de

données empiriques possédées dans le cadre d'une recherche. L'abstraction ici a consisté à coder les données, à formuler des indices, à élaborer des catégories, à découvrir leurs propriétés et à sortir des conceptualisations. La mesure des données qualitatives s'est effectuée à travers des classements de celles-ci en fonction des significations dans diverses catégories construites à partir des données disposées. Par la suite, un travail de construction consistant à traduire les faits en concepts ou théories a été effectué. A ce niveau, disposant d'une gamme de données découlant des observations des comportements, des faits, des documents relatifs à la performance et aux facteurs explicatifs, il a été question d'établir les correspondances plus ou moins formalisées entre données de terrain et concepts retenus dans la littérature pour élaborer des théories ou des connaissances nouvelles en s'appuyant sur la codification, notamment le codage ouvert, axial et sélectif. Ainsi, Le codage ouvert a permis de faire émerger les sous-catégories : le codage axial a permis la constitution des catégories : et le codage sélectif, la conceptualisation des principales catégories du verbatim pour tendre à des explications. Une fois le traitement terminé, l'analyse a permis de restituer les résultats relatifs à ce cas avec des explications et des illustrations soutenues par des citations ou des propos des membres. Il a été question dans la logique abductive comme souligné par Cherreire & Durieux (2014), de produire du sens à partir des comparaisons permettant l'extraction des similitudes et dissemblances issues des observations faites sur le terrain. Il s'agit pour nous, de partir de diverses observations et de les structurer les structurer pour produire un sens ou générer des explications qui ont une portée scientifique valable au regard de la démarche employée. Le sens donné aux observations a été ensuite produit dans le cadre de notre raisonnement abductif à partir des observations issues du cas étudié duquel découlent des conjectures qui ont été confrontées à des tests empiriques et à des discussions en référence à la théorie existante. L'analyse des divers contenus issus de la recherche a ainsi permis de

produire des élaborations théoriques adaptées au cas étudié et de dégager des explications scientifiques découlant du cas étudié.

2.2 Présentation du cas

Situé dans le chef-lieu de la Région de l'Ouest, l'agropole de production et de commercialisation des œufs de table de Baleng a été mis en place en 2013 par un groupe d'acteurs de la production du poulet. Deux raisons ont motivé la création de cet agropole. La première est relative au besoin de travailler ensemble en mutualisant les ressources. La seconde est liée à l'opportunité de financement et de développement de l'activité de production que constitue le Programme Agropoles. En effet, sachant que le Programme Agropoles pouvait leur apporter un appui financier nécessaire au développement de leurs activités dans leurs respectives unités de production, et que la condition était d'être regroupés en agropole, les producteurs ont décidé de saisir cette opportunité. C'est ainsi qu'avec l'appui des responsables du Programme Agropoles et du MINEPIA⁴, le projet a pu être monté correctement conformément aux attentes comme l'attestent ces dires d'un membre de l'agropole. Il convient de souligner que le gros du travail a été fait par les membres qui ont mis des ressources, du temps et de l'énergie pour réaliser l'activité. Au-delà de certaines modalités définies par le Programme Agropoles pour assurer un bon fonctionnement sur le terrain, l'agropole de Baleng a lui-même mis en place des mécanismes de coordination rendus possible du fait de la proximité géographique qui le permettait. Il convient de noter qu'à sa création, l'agropole de production et de commercialisation des œufs de table de Baleng s'est fixé pour objectif de produire 251 250 000 œufs de table par an. Cette fixation s'est faite sur la base des capacités réelles de chacun et des attentes du Programme Agropoles. A date, cet agropole a atteint ses objectifs. L'appartenance à cet agropole est conditionnée par trois éléments majeurs. La première condition est la possession d'une exploitation dans le secteur

⁴ Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales.

avicole. A ce niveau, il est exigé à tout membre de posséder une ferme dont la vérification physique par les membres est effectuée avant adhésion. En plus de cela, il fallait posséder au moins 5000 poulets, ce qui attestait de la capacité de production conformément aux objectifs projetés. Cette expérience était un gage de la capacité du membre à pouvoir contribuer à la réussite des activités de l'agropole. En outre, il fallait être capable de répondre aux exigences édictées par le Programme Agropoles pour bénéficier d'un potentiel appui de sa part, notamment la possibilité de mobiliser sa quote-part de 65%.

Au plan structurel, l'agropole de Baleng est portée sur la production et la transformation des œufs de table qui couvre trois arrondissements dans deux départements à savoir le Noun (Foumbot) et la Mifi (Bafoussam 1 et Bafoussam 2) de la Région de l'Ouest Cameroun, Bassin de production par excellence des produits avicoles au Cameroun. Cet agropole regroupe en son sein les maillons fourniture d'intrants, production et commercialisation. Au départ, il était composé de 18 membres mais compte tenu du fait que certains n'ont pas utilisé les fonds pour les projets prévus et que certains membres d'un agropole voisin partageaient la même aire géographique, des détachements ont été opérés.

3. LES TROIS DIMENSIONS DE LA PROXIMITE INSTITUTIONNELLES REVELEES PAR L'ETUDE EMPIRIQUE DU CAS BALENG

L'analyse de la proximité dans l'agropole de Baleng met en exergue une proximité géographique caractérisée par une faible distance, une proximité organisationnelle facilitant la coordination et une proximité institutionnelle à l'origine des convergences entre acteurs tel que le propose le modèle initial de Talbot (2008) avec cependant des spécificités en rapport avec le contexte Camerounais.

3.1 La faible distance physique entre les membres comme catalyseur de la coordination des activités de l'agropole de Baleng

La proximité géographique dans l'agropole de Baleng se caractérise par de très faibles distances physiques entre les membres, la non perception de la distance comme un frein et les rencontres physiques régulières entre les membres (Cf tableau 2).

Tableau 2: Présentation de la proximité géographique à Baleng

Dimension	Proxy/Indicateurs	Résultats	Extraits	
Proximité géographique	<i>Distance physique</i>	Limitation de l'agropole entre Bafoussam 1 ^{er} et 2 ^{ème} étendue sur près de 30 KM	« <i>Il y a certains qui sont à Bafoussam 2^{ème} et d'autres à Foumbot dans le Noun</i> » (Membre B2 de l'agropole de Baleng).	
	<i>Perception de la distance</i>	Aucun problème de distance entre les membres qui s'approvisionnent tous en provende au même endroit	« <i>Ce sont nos fermes qui sont à Foumban avec les ouvriers, nous voyageons pour aller inspecter. Nous-mêmes, nous sommes seulement à Bafoussam dans les cas majeurs vous voyez, nous partons dormir à la ferme, nous tous nous sommes en ville</i> » (Membre B1 de l'agropole de Baleng).	
	<i>Rencontres physiques temporaires</i>	Rencontres au niveau de la provenderie		« <i>Chacun de nous vient régulièrement à la provenderie s'approvisionner. Pendant que tu es là, un autre vient aussi. Donc on se rencontre fréquemment à la provenderie</i> » (Membre B4 de l'agropole de Baleng).
		Réunions de bureau		« <i>Nous avons nos réunions régulières au sein du bureau qui nous permettent de nous rencontrer</i> » (Membre B1 de l'agropole de Baleng).
		Ventes et achats groupés		« <i>Les ventes et les achats groupés sont les moments nous permettant de nous rencontrer et d'échanger sur un certain nombre de choses nous concernant</i> » (Membre B6 de l'agropole de Baleng).

Source : enquête

L'un des marqueurs de la proximité géographique présenté dans le tableau 2 ci-haut dans l'agropole de Baleng, c'est la concentration de l'ensemble des membres dans deux unités administratives mitoyennes (foumbot et Bafoussam) dont la distance entre les chefs-lieux est

de 30 km. Il s'agit ici de la dimension spatiale de la proximité postulée par Talbot (2010), Cette distance ne constitue pas un obstacle aux activités mises en œuvre par les membres. Parce que pas très distants, les membres de l'agropole effectuent des déplacements entre les fermes et leurs résidences sans que cela ne soit perçus comme un facteur limitant. Cette proximité physique est un facteur facilitant par la même occasion, les rencontres physiques qui ont très souvent lieux lors des approvisionnements effectués dans l'unité de production de provende mise en place par les membres de l'agropole, lors des réunions du bureau ainsi que lors des ventes groupées qui sont une autre forme de coordination permettant de se retrouver. Ces éléments de la proximité géographiques qui ressortent du cas Baleng témoignent à suffisance de la coordination des activités qu'elle rend possible. Elle traduit aussi le fait pour les membres de l'agropole de se sentir proche aussi bien au plan de la distance, de la perception de celle-ci, des interactions que de la faible distance entre les membres qu'elle rend possible dans le cadre de l'agropole. Loin d'être subite ici, la proximité géographique est une construction faite par les membres de l'agropole dans le cadre de leurs activités de production pour faciliter les échanges au regard de leur rapprochement physique.

3.2 Coordination cognitive et politique comme leviers de proximité organisationnelle dans le cas Baleng.

Tableau 2: Proximité organisationnelle à Baleng

Dimension	Proxy/Indicateurs	Résultats	Extraits
Proximité organisationnelle	Coordination cognitive	Partage du même mode de production et d'approvisionnement de la provende	<p>« Nous partageons tous un point de production commun des aliments pour la volaille » (Membre B2 de l'agropole de Baleng).</p> <p>« Certains broyeurs sont utilisés en commun dans notre agropole, de même que les équipements » (Membre B4 de l'agropole de Baleng).</p> <p>« Nous avons réussi ensemble à mettre sur pied une unité de production d'aliments qui permet de produire la même provende à tout le monde avec une technique commune, ce qui est un</p>

			« avantage pour notre agropole » (Membre B1 de l'agropole de Baleng).
		Partage des mêmes moyens de livraison	« Nous utilisons tous parfois les mêmes voitures de livraison des œufs sur le marché » (Membre B3 de l'agropole de Baleng).
		Partage d'éléments commerciaux	« Nous partageons aussi ensemble, les points de vente communs des œufs. Tout le monde peut ainsi vendre comme dans le cadre des ventes groupées par exemple » (Membre B2 de l'agropole de Baleng).
	Coordination politique	Assemblée générale, bureau, comité de surveillance opérationnels	« Le bureau réfléchit pour le général et apporte à l'assemblée générale, les éléments de prise de décision et d'orientation, nous prenons aussi ce que le bureau a décidé pour aller surveiller ce qui est en train de se faire » (Membre B2 de l'agropole de Baleng). « l'AG fixe les objectifs et oriente la politique générale de la coopérative et valide les décisions » (Membre B1 de l'agropole de Baleng) « Nous prenons aussi ce que le bureau a décidé pour aller surveiller ce qui est en train de se faire » (Membre B4 de l'agropole de Baleng)
		Comité de surveillance	« L'application des décisions prises à l'Assemblée Générale est effective. Il surveille aussi si les bâtiments respectent les normes, si la provende respecte les normes, si les règles de prophylaxie sont respectées, ainsi que l'hygiène et la propriété autour des fermes » (Membre B3 de l'agropole de Baleng).

Source : enquête

La tableau 3 ci-haut montre que la proximité organisationnelle dans l'agropole de Baleng est marquée au plan cognitif par le partage aussi bien des infrastructures de production, de la logistique et des éléments commerciaux et politique que par la mise en place d'un ensemble d'instances de coordination des activités.

Dans l'agropole de Baleng, les membres ont mis un mécanisme de coordination de la production reposant sur le partage des mêmes modes de production des aliments pour

permettre à tout membre de bénéficier des avantages de l'appartenance à l'agropole. Ils ont par ailleurs aussi réussi à s'accorder à mettre ensemble une unité de production devant faciliter leur ravitaillement. Ce ravitaillement est planifié pour permettre une bonne coordination, éviter les déplacements inutiles et limiter les risques de rupture des approvisionnements. Cette activité procède de la volonté des membres de l'agropole de standardiser les pratiques et normes de production de l'aliment, élément majeur dans l'aviculture. Toujours dans le cadre de leurs activités au sein de l'agropole, les membres ont également mis en place un mécanisme de coordination lors de l'approvisionnement, développé une logistique appropriée permettant d'acheminer les produits des exploitations vers les marchés. Ainsi, lors des ventes, ils utilisent des véhicules préparés à cet effet pour assurer en toute sécurité le transport. Toujours dans une logique de coordination cognitive, les membres partagent un ensemble d'éléments commerciaux définis conjointement notamment les acheteurs, ainsi que les mêmes informations sur le marché. En outre, les membres de l'agropole de Baleng mutualisent les points de commercialisation des œufs afin de permettre à tout un chacun de pouvoir tirer profit de son appartenance au dit regroupement d'acteurs de la production des œufs. Ces éléments évoqués montrent comment pour assurer une bonne coordination des activités entre les membres et créer des conditions de réussite, les membres de l'agropole ont développé des stratégies aussi bien d'approvisionnement, de production que de commercialisation pouvant s'appréhender comme des routines, des règles ou des connaissances produites pour faciliter les activités. Il y a ici, une forme d'activation des coordinations par le biais du cognitif.

Sur tout un plan, notamment politique, les résultats montrent que l'agropole de Baleng, pour mener à bien ses activités, s'appuie sur un ensemble d'organes ayant un pouvoir sur les membres. Ce qui leur donne une certaine légitimité d'Actions, En effet, l'agropole de Baleng s'est organisé au plan politique en coopérative légalisée avec en son sein un ensemble

d'organes (Assemblée Générale, Conseil d'administration, Bureau de la Coopérative et Comité de Surveillance) chargés de faciliter la conduite des activités et la répartition des rôles et responsabilités entre divers acteurs. Ces organes sont des outils de gouvernance rendant possible la coordination. Ces structures travaillent en bonne intelligence pour faire fonctionner l'agropole avec des rôles et compétences bien définies par les membres lors de sa création. Le bureau à titre d'exemple, s'occupe de la gestion quotidienne, de l'application des directives et de la planification des activités. Le Comité de surveillance mis en place par les membres de l'agropole a pour mission de s'assurer de l'application des décisions prises à l'AG et le suivi des mesures de prophylaxie et de propriété. En décidant de se mettre ensemble dans un cadre régi par les institutions, les membres de Baleng ont accepté chacun de se fondre dans le groupe en mettant de côté leurs objectifs individuels au profit de l'objectif général de production dans le cadre de l'activité les unissant.

3.3 Le partage des significations communes et l'exercice effectif des rôles complémentaires à comme socle de la coordination révélé par le cas Baleng.

Tableau 3: Présentation de la proximité institutionnelle à Baleng

Dimension	Proxy/Indicateurs	Résultats	Extraits
Proximité institutionnelle	Significations communes	Idée commune de regroupement en agropole comme solution aux contraintes de développement des activités avicoles de producteurs de Baleng	« Face à nos problèmes productifs dans le domaine des œufs de table nous avons convenu tous de nous organiser en agropole pour trouver une solution » (Membre B1 de l'agropole de Baleng) « Pour nous, l'agropole est une solution partagée et acceptée par l'ensemble des aviculteurs membres de l'agropole comme la solution permettant de faire face aux divers problèmes individuels rencontrés » (Membre B3 de l'agropole de Baleng)
		Idée commune du regroupement des œufs pour les vendre aux importateurs	« Nous vendons au Soudan et au Tchad, aux importateurs. Ce qui nous permet de faire de bonnes affaires. Il fait pour nous d'être en agropole vise aussi à nous permettre d'affronter le

		<i>marchés externes ça nous pensons tout que c'était une bonne solution (Membre B1 de l'agropole de Baleng)</i>
	Partage des principes de financement régissant le projet de transformation	« Nous savions tout qu'il fallait mobiliser nos 65%, les mettre en banque et attendre les 35% du Programme Agropoles » ((Membre B1 de l'agropole de Baleng).
Rôles complémentaires	Respect des engagements financiers pris auprès de l'agropole pour lever les 65% nécessaires pour le financement des activités	« Chacun de nous a mobilisé son argent et a mis à la banque, ce qui a permis le démarrage de nos activités » (Membre B4 de l'agropole de Baleng).

Source : enquête

D'après le tableau 3, deux mécanismes majeurs contribuent à la manifestation de la proximité institutionnelle au sein de l'agropole de Baleng : le partage des significations communes sur l'agropole comme solution aux problèmes des aviculteurs et la complémentarité des rôles dans le financement des activités de l'agropole.

Dans le cadre de la réalisation des activités de l'agropole de Baleng, les membres ont réussi grâce aux significations communes sur leur organisation en agropole comme solution aux contraintes rencontrées dans l'activité. En effet, ceux-ci sont tous la même représentation de qu'ils font en tant qu'agropole. D'ailleurs, cela est relayé dans les propos des membres tel qu'on peut le lire dans le tableau ci-haut dans lequel ils soulignent l'engagement en agropole par la volonté de rechercher des solutions communes. Il n'y a pas divergence d'opinion ici aussi bien entre les membres de l'agropole qu'entre eux et le programme agropoles qui a défini les modalités de mise en place des agropoles au Cameroun. Ce qui traduit bien le partage des significations communes au sein de l'agropole.

Toujours dans la même logique, les membres de l'agropole partagent tous l'idée de regrouper les œufs pour les vendre aux clients importateurs comme une des solutions qui permet

d'écouler de grandes quantités de production et d'engranger plus de bénéfices. Une fois de plus ici, ils ont une signification commune de ce qu'ils font.

Dans le cadre de la relation mettant en lien la programme agropole et l'agropole, les deux parties ont su développer des liens avec des rôles bien définis. En effet, dans le principe de financement de l'agropole, le programme apporte 35% et l'agropole les 65%. Les membres de l'agropoles sont tenus de verser d'abord leur 65% et de présenter une quittance justificative au programme agropole qui va par la suite procéder au déblocage de ses 35%. Il arrive parfois que cette procédure prenne du temps alors que l'argent du membre de l'agropole a longtemps été viré. Cette situation pousse parfois les sceptiques à ne pas s'engager. Or les membres de Baleng ont honoré leur engagement financier en déposant les 65%, ce qui a permis au programme agropole de mettre à disposition ses 45%. Il y a donc ici une complémentarité de rôles jouée par chacun qui traduit par la même occasion les synergies communes partagées par les membres et leur partenaire le Programme Agropoles.

3.4 Discussion des résultats : enseignements tirés du cas de l'agropole de Baleng : discussion

Angeon, Caron, & Landron (2006), soulignent l'importance de l'économie des proximités dans la compréhension des modes de coordination entre acteurs géographiquement situés. Ce travail cherchait à examiner dans l'agropole de Baleng, les mécanismes de coordination rendus possibles par la proximité. Dès lors, les résultats en découlant démontrent à suffisance en mettant en exergue les dimensions géographique, organisationnelle et institutionnelle de la proximité révélées par le cas Baleng.

Au plan géographique, les résultats démontrent que la proximité physique entre les membres situés à moins de 30 km de distance dans deux arrondissements a été utile pour faciliter le regroupement en agropoles les producteurs d'œufs de table de deux localités. En effet, ceux-ci se sont appuyés sur les faibles distances pour créer leur agropole, renforçant de ce fait

l'argumentaire de Angeon & Bernard (2009) pour qui la distance constitue un préalable qui facilite les rencontres entre acteurs dans un territoire et celui de Angeon, Patrick, & Landron (2006) pour qui la proximité géographique rend possible les contacts entre acteurs voisins. Ils démontrent aussi une perception positive de cette distance qu'ils ne considèrent pas comme un obstacle, mais un catalyseur des rencontres physiques à divers moments de la pratique de leur activité, confirmant de ce fait la dimension non métrique de la proximité soulignée par Talbot (2008) ainsi que Mériade, Rochette, & Talbot (2018). Au plan géographique encore, il apparaît que la proximité géographique entre les membres se matérialise aussi par les rencontres physiques dont les réunions, les ventes groupées ou les rencontres à l'unité d'approvisionnement en provende mise en place par les membres. Ce résultat montre en résonance avec Talbot & Kirat (2005), que dans le cadre de la proximité géographique, l'individu est inséré aussi bien dans un cadre géographique que dans des relations sociales matérialisées par les diverses rencontres entre les membres. Il confirme aussi comme l'avait déjà souligné Talbot (2008) le fait que le partage d'un espace commun constitue une condition favorisant la rencontre d'acteurs territoriaux. Car si les membres de cet agropole n'étaient pas proches géographiquement, ils ne se rencontreraient pas souvent. Par ailleurs ces rencontres qui répondent aux besoins de satisfaction de face à face entre acteurs grâce aux déplacements confirment aussi la notion de proximité géographique temporaire déjà soulignée par Torre (2009).

Au plan organisationnel, les résultats montrent en résonance avec Torre & Zuinedeau (2009), que les membres de l'agropole de Baleng, du fait de leur proximité géographique, ont pu aussi se coordonner dans la mise en place des outils leur permettant d'améliorer la pratique de leurs activités. Ces résultats renforcent la thèse de la coordination par des actions communément organisées et structurées comme vecteur relationnel entre acteurs territoriaux comme l'ont déjà démontré Rallet & Torre (2004) à travers la logique d'appartenance avec

pendant quelques spécificités contextuelles. Elle renforce aussi la théorie de Talbot (2008) sur la coordination cognitive. En effet dans le cas de Baleng, les aspects organisationnels traduits par la coordination cognitive sont la production et le partage par les membres de l'agropole des mêmes modes de production, d'approvisionnement, de gestion fiscale et de commercialisation qui sont des spécificités du contexte camerounais. Ils viennent de fait donner des éclairages nouveaux sur la manière dont la proximité organisationnelle se manifeste dans cet agropole Elle renforce aussi l'idée de Grossetti (2001) selon laquelle la distance entre les acteurs et les types de contacts entretenus enrichissent plus ou moins le savoir commun qu'ils partagent, et en particulier la communication des savoirs tacites au sein d'un espace étroit où de fortes proximités entre acteurs facilitent le transfert des connaissances et des savoirs. Grace à cette dimension cognitive, l'agropole a réussi à mettre en place des mécanismes d'interaction entre ses membres. On est ici proche de l'interaction rendue possible par la capacité des membres à partager une proximité organisationnelle comme le note Rallet & Torre (2004) et laquelle se traduit par l'émergence d'une communauté cognitive (Talbot, 2005) et justifie de ce fait la dimension collective de la coordination cognitive évoquée par Tremblay, Fontan, Klein, & Rousseau (2003). Cette effectivité relationnelle au sein de l'agropole de Baleng crédite par ailleurs la logique d'appartenance mise en exergue par Torre (2004) dans le cadre du regroupement d'acteurs hétérogènes organisé en réseau. Elle démontre aussi la capacité d'organisation des relations au sein d'une organisation qu'avait déjà soulignée Richez-Battesti (2008). Au plan politique, ils ont pu mettre en place des organes permettant de faire fonctionner les activités, notamment l'assemblée générale, le bureau et le comité de surveillance. Ces éléments cognitifs et politiques d'acteurs géographiquement situés sont des marqueurs d'une coordination des activités à Baleng. Cet aspect politique révélé par le cas Baleng confirme et s'inscrit dans la même logique que les

résultats obtenus par Talbot (2008), Torre (2004). (Rallet & Torre, 2004), Talbot & Kirat (2005).

In fine, les aspects cognitive et politique de la proximité organisationnelle qui ressortent du cas Baleng et qui sont des signes de la coordination organisationnelle corroborent les conclusions de Remoussenar-Pourquier&Ditter (2015), de Talbot & Kirat (2005), Talbot, (2008, 2010) selon lesquelles la dimension organisationnelle de la proximité institutionnelle assure le partage des valeurs, des normes et des règles communes devant structurer et organiser les interactions vectrices de cohésion au sein d'une organisation multi-acteurs.

Au plan institutionnel, les résultats montrent que les membres de l'agropole de Baleng, qui sont géographiquement proches, ont pu partager les significations communes et jouer les rôles complémentaires. Concernant les significations communes, ils partagent tous l'idée du regroupement en agropole comme une solution aux contraintes de développement des activités avicoles des producteurs de Baleng et adhèrent en tant que membre à l'idée de la mise en place d'une coopérative devant faciliter la coordination des activités. Ces résultats viennent renforcer ceux de Talbot (2008, 2010 et 2013) et confirment la logique selon laquelle la mobilisation d'une même institution par des acteurs est conditionnée par le fait qu'ils aient tous la même représentation de ce qu'ils font et qu'ils partagent des significations communes instituées. Par ailleurs, au niveau des rôles complémentaires, il apparaît à la lecture du cas Baleng qu'il y a eu complémentarité des rôles dans la relation avec le Programme Agropoles. En effet, il y a eu acceptation de la mobilisation à Baleng des 65% de financement que le programme devait compléter avec une subvention de 35%. Ceci constitue un marqueur de la proximité institutionnelle révélée et corrobore les conclusions de Talbot (2008, 2010 et 2013), Ledunois et al., (2010) et de la proximité culturelle identifiée par Tremblay, Fontan, Klein, & Rousseau (2003).

Ces résultats qui en découlent constituent des connaissances nouvelles et spécifiques au contexte des agropoles développés au Cameroun qui viennent enrichir la littérature sur la proximité au sein des réseaux.

Au plan théorique, il convient de souligner que cet article apporte des connaissances spécifiques sur la coordination des membres d'un réseau en contexte camerounais. Si la littérature (Tremblay, 2003 ; Talbot & Kirat, 2005 ; Bocquet 2008 ; Torre & Zuinedeau, 2009 ; Loilier, 2010) a suffisamment rendu compte de la coordination par la proximité au sein des réseaux. Les résultats produits par cet article viennent ajouter de connaissances nouvelles au regard du type de réseau, du contexte et des proximités qui en découlent. Ces résultats montrent que la proximité physique (deux arrondissements mitoyens et distants seulement de 30 km) a été à la base de la constitution de l'agropole de Baleng. Ils montrent aussi que les membres ont développé un ensemble de mécanismes notamment les ventes groupées, les approvisionnements en un seul point, les rencontres dans le cadres des réunions. Au niveau politique, l'étude contribue à renforcer la nécessité d'un pouvoir de décision à l'instar de l'Assemblée, du Conseil d'Administration et du Comité de Surveillance qui sont en réalité des structures qui facilitent le fonctionnement des acteurs mis en réseau. Ces structures jouent le rôle de gouvernance et d'animation permettant de rendre l'agropole performant. Au plan cognitif, le cas de Baleng montre que la mise en place par l'agropole des infrastructures d'approvisionnement, d'une logistique pour l'acheminement de la marchandise et le partage des points de vente, des clients sont des manifestations spécifiques de la proximité organisationnelle en contexte Camerounais. Au plan institutionnel, les respects des engagements pris de verser les 35% par les membres de l'agropole ainsi que la fait de s'être accordé ou mis d'accord sur les modalités de mise en disposition des ressources, vient enrichir la connaissance sur la proximité institutionnelle.

Pour ce qui est des apports méthodologiques, le recours à la méthodologie qualitative fondée sur une étude de cas qui a mobilisé 6 acteurs dans un contexte d'accès difficile aux informations sur les activités économiques des entreprises ayant souvent une double réalité (celle qui est montrée aux acteurs de la fiscalité avec une manipulation des informations pour éviter de dépenses fiscales et sociales et celle qui est le reflet réel de l'entreprise), a néanmoins permis d'identifier des critères pertinents explicatifs de la de la coordination par la proximité des RTE en contexte de développement comme c'est le cas du Cameroun. Elle a permis de faire émerger du terrain et ce dans une logique abductive et constructiviste, des critères spécifiques de mesure des mécanismes de coordination par les proximités que nous présenterons plus en profondeur dans la contribution théorique. Un autre élément méthodologique à mettre à l'actif de ce travail, c'est l'utilité de la mobilisation du paradigme constructivisme pragmatique suggéré par Avenier (2011 et 2017), comme logique pertinente de génération de connaissances nouvelles sur la coordination des RTE par la proximité en contexte camerounais.

Au plan managérial, les résultats de ces travaux apportent des connaissances directement actionnables par les responsables publiques en charge de l'élaboration des politiques de développement et d'aménagement du territoire, de la modernisation de l'appareil productif rural et les membres des agropoles. Ils apportent un éclairage sur les facteurs pouvant faciliter la coordination au sein des agropoles. Il produit à ceux-ci des outils de compréhension du fonctionnement des agropoles par la proximité. Les explications apportées sont des savoirs actionnables pour améliorer la coordination par la proximité des RTE de type agropole dans le contexte Camerounais. Il convient également de signaler que les résultats de cette publication, notamment en termes de proximité, peuvent constituer une forme de tableau de bord pouvant être utilisé pour surveiller la coordination des acteurs géographiquement proches au sein d'un agropole.

CONCLUSION

Dans le souci de moderniser son secteur rural, le gouvernement Camerounais a mis en place une politique publique d'incitation et de soutien à la création des réseaux territorialisés d'entreprise dont l'agropole mis en œuvre au Cameroun constitue une variante. Les agropoles sont créés dans les territoires par des acteurs géographiquement proches qui pensent pouvoir se coordonner pour produire des résultats. Cette forme résiliaire, pour se mettre en place et fonctionner, nécessite non seulement un rapprochement physique mais aussi des interactions rendues possible par ce rapprochement. Cette double préoccupation pose clairement le problème de la coordination d'acteurs territorialement situés que la proximité, dans ses dimensions géographique, organisationnelle et institutionnelle doit pouvoir régler. Cet article questionne dans le cadre d'un agropole, notamment celui de Baleng qui produit les œufs de table, les mécanismes de coordination par la proximité. Nos résultats apportent un éclairage sur la coordination par la proximité dans l'agropole de Baleng. La coordination des activités par les membres de l'agropole de Baleng est d'abord le fruit d'une proximité géographique matérialisée par la localisation des membres dans deux arrondissements mitoyens de moins de 30 km qui se rencontrent pour diverses activités et qui ne trouvent pas en la distance, un problème. Ils se coordonnent au niveau organisationnel, par le partage par les membres de l'agropole des pratiques de production, de commercialisation et de gestion fiscale d'une part ainsi que des instances telles que le l'Assemblée Générale, le Comité de Surveillance et le Bureau. Au plan institutionnel, il se coordonne par le partage des mêmes significations sur l'adhésion à l'agropole, la complémentarité des rôles entre le Programme Agropoles et l'agropole. Ce cas présenté enseigne sur les mécanismes de coordination par les proximités et

valide les théories de Rallet & Torre (2004), de Talbot (2008, 2010 et 2013) et de Richez-Battesti (2008) sur la proximité.

La particularité de ce travail réside dans l'analyse d'une initiative résiliente nouvellement mise en œuvre, instituée et stimulée par le Gouvernement par le biais de la proximité institutionnelle sous le prisme de Talbot (2008). Nos résultats confirment par les formes de proximité géographiques, organisationnelles et institutionnelles qui en résultent. Ils confirment effectivement le rôle de la proximité dans le coordination d'actions par des acteurs territorialement proches engagés dans une démarche résiliente. Ils viennent apporter des éclairages nouveaux sur les mécanismes de coordination spécifiques de la proximité institutionnelle qui se dégagent du cas de Baleng. En dépit de la contribution apportée par cet article, il convient néanmoins de souligner qu'ils sont limités à un cas et devraient être élargis à d'autres pour mieux apprécier. En plus, bien que la proximité soit corrélée à la gouvernance, ce dernier concept n'a pas été abordé notamment dans son influence dans la coordination des acteurs entretenant une proximité.

BIBLIOGRAPHIE

Angeon, V. (2008). L'explication du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial. *Revue d'Economie Régionale & Urbaine* , 237-250.

Angeon, V., & Bernard, N. (2009). Les dispositifs français de développement rural : quelles proximités mobilisées? *Géographie, économie, société* , 11 (2009/2), 93-114.

Angeon, V., & Callois, J.-M. (2006). Capital social et dynamiques de développement territorial:l'exemple de deux territoires ruraux français. *Espaces et sociétés*, 124-125.

Angeon, V., Caron, P., & Landron, S. (2006). *Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable: quel rôle de la proximité dans ce processus?* Consulté le Octobre 26, 2017, sur Site web revue.org: <http://www.ei.revue.org>

Avenier, M.-j. (2009). Franchir un fossé réputé infranchissable:construire des savoirs scientifiques pertinents pour la pratique. *Management & Avenir* (30),188-206.

Avenier, M.-j. (2011). Les paradigmes épistémologiques constructivistes:post-modernisme ou pragmatisme? *Management & Avenir* (43), 372-391.

Avenier, M.-J. (2017). Transformer son expérience en science avec conscience: la rigueur scientifique dans différents cadres épistémologiques. Dans P. Beaulieu, & M. Kalika, *Le projet de thèse de DBA* (. 29-69). Paris: EMS éditions.

Bellet, M., Colletis-Wahl, K., & Lung, Y. (1993). Economie des proximités, Introduction du Numéro spécial de la revue. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* (3), 357-361.

Ahrne G., Brunsson N. (2010). L'organisation en dehors des organisations, ou l'organisation incomplète. *Le Libellio d'AEGIS*, vol. 6, n° 1.

Callois, J.-M. (2004, Octobre). Capital social et développement économique local, pour une application aux espaces ruraux français. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* , 551-577.

Callois, J.-M. (2006). Capital social et performance économique. Un test économétrique sur l'espace rural français. *revue d'Economie Regionale & Urbaine* ., 227-243.

- Colletis-Wahl, H.-K., Peyrache-Gadeau, V., & Serrate, B. (2008, Juin). Introduction générale. Les dynamiques territoriales: quelles nouveautés. *Revue d'Economie Régionale & Urbaine* , pp. 147-157.
- Camagni R. (éd.), (1991). Innovation networks. Spatial perspectives. Belhaven Press, London/New York,
- Cherreire, P. S., & Durieux, F. (2014). Explorer et tester: les deux voies de la recherche. Dans R.-A. e. Thietart, *Méthodes de recherches en management* (pp. 76-107). Paris: Dunod.
- COOKE, P. (2001). Regional Innovation Systems, Clusters, and the Knowledge Economy. *Industrial and Corporate Change*, vol. 10, n° 4, pp. 945-974
- D'Amboise, G., & Audet, J. (1996). *Le projet de recherche en administration*. Québec: Faculté des sciences de de l'administration.
- DOSI G., D. TEECE D. WINTER S. (1990). *Vers une reformulation des frontières de la grande entreprise : la notion de cohérence* , *Revue d'Économie Industrielle*, n° 51, 1er trimestre, pp. 238-254.
- Dumez, H., (2013), Qu'est-ce qu'un cas, et que peut-on attendre d'une étude de cas ?, *Le Libellio d'Aegis*, vol. 9, n°2, p. 13-26.
- Ehlinger, S., Perret, V., & Chabaud, D. (2007). Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations? *Revue française de gestion* , pp. 155-171.
- Ehlinger, S., Perret, V., & Chabaud, D. (2015). Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations. *Revue française de gestion* (253), pp. 369-386.
- Einsenhart, K. M. (1989). Building Theories from Case Study Research. *The Academy of Management Review* , 14 (4), pp. 532-550.
- Fontan, J., Klein, J.-M., & Tremblay, D.-G. (2002). La mobilisation des ressources. L'enjeu du développement local. Dans M. Tremblay, P.-A. Tremblay, T. e. S, & T. (dirs), *Développement local, économie sociale et démocratie* (pp. 103-124). Quebec: Presse de l'Université du Quebec.
- Gilly, J.-P., & Wallet, F. (2005). Enchevêtrement des espaces de régulation et gouvernance territoriale. Les processus d'innovation institutionnelle dans la politique des pays en France. *Revue d'Economie Régionale & Urbaine* , p. 699 à 722.
- Gilly, J.-P., Leroux, I., & Wallet, F. (2004). Gouvernance et Proximité. Dans B. Pecqueur, & J.-B. Zimmerann, *Economie de proximités* (pp. 187-206). Editions Hermes.
- Gomez, P. (1994). *Qualité et théorie des conventions*. Paris: Economica.
- Gomez, P. Y. (2016). Gouvernance d'entreprises: de meilleures théories pour contribuer au débat. Dans J. Barthélemy, & M. Nicolas, *A la pointe du management. Ce que la recherche apporte au manager* (pp. 103-122). Paris : Dunod.
- Gomez, P.-Y., Rousseau, A., & Derumez, V. I. (2011). Distance et proximité. *Esquisse d'une problématique pour les organisations* , 13-23.
- Gosse, B., & Sprimont, P.-A. (2010). Retrospective de la structuration d'un pôle de compétitivité: une analyse par le concept de proximité. *Management & Avenir* , 6 (36), 13-34.
- Granovetter, M. (2006). L'influence de la structure sociale sur l'activité économique. *Sociologies pratiques* , pp. 9-36.
- Grossetti, M. (2004). Concentration d'entreprises et innovation: esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux. *Géographie, économie, société* , 163-177.
- Grossetti, M. (2001). Les effets de proximité spatiale dans les relations entre organisations: une question d'encastrement. *Espace et Société* (101-102), 203-219.

Grossetti, M., & Bès, M.-P. (2002, décembre). Proximité spatiale et relation science-industrie:savoirs tacites ou encastrement (polanyi ou olanyi)? *Revue d'Economie Régionale & Urbaine* , 777-787.

Hlady Rispal, M., & Jouisson-Laffite, E. (2015). La contribution des méthodes qualitatives au développement du champ de l'entrepreneuriat. *Revue de l'Entrepreneuriat* , 14, 15-40.

INS. (2016). *Les Comptes Nationaux trimestriels, 3ème trimestre 2015*.

Kirat T., Lung Y. (1999). Innovation and proximity. Territories as loci of collective learning processes. *European Urban and Regional Studies*, p. 27-38.

Lauriol, J., & al., e. (2008). L'espace et le territoire dans l'agenda de recherche en stratégie. *Revue française de gestion* (184), 181-198.

Le Moigne, J.-L. (1990). *Le Constructivisme*. Paris: PUF.

Le Moigne, J.-L. (1995). *Les Epistémologies constructivistes* (éd. 1ère édition). Paris: Que Sais-Je?

Ledunois et al., S. A. (2010). Proximité et capital social: le cas des Parcs Industriels Fournisseurs. *Management & Avenir* (33), 14-34.

Loilier, T. (2010). Innovation et territoire. Le rôle de la proximité géographique ne doit pas être surestimé. *Revue française de gestion* (200), 15-35.

Marcelpoil, E., & Francois, H. (2008). Les processus d'articulation des proximités dans les territoires touristiques. l'exemple des stations de montagne. *Revue d'Economie Régionale & Urbaine* , 179-191.

Mériade, L., Nautré, B., Corinne, R., & Talbot, D. (2017). Les effets de la Proximité sur l'exécution des politiques: L'exemple d'un Centre de Lutte contre le Cancer(CLCC). *Politiques et Management public* , 147-166.

Mériade, L., Rochette, C., & Talbot, D. (2018). Confiance interpersonnelle en milieu hospitalier: une proposition de lecture par la proximité. (AIRMAP, Éd.) *Gestion et management public* , 7, 31-52.

MINEPAT. (2005). *Document de stratégie de développement du secteur rural*.

MINEPIA. (2013). *Document de politique du MINEPIA*.

Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse. Coté Jeans & Coté Tenue de soirée*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Obrech, J.-J. (2009). La force du local et son entrepreneur. *Colloque international. La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé. 11ème Journée scientifiques du réseau Entrepreneuriat. INRPME-AUF-AIREPME* .

Pecqueur, B., & Zimmerman, J. (2004). *Introduction. Les dynamiques fondements d'une économie de proximités*. Paris: Hermès/Lavoisier.

Pecqueur, B. (2005). Le développement territorial: une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. (A. Benoît, & F. Giraut, Éd.) *Le territoire est mort. Vive les territoires! Une (re)fabrication au nom du développement* , pp. 295-316.

Porter, M. (1998). Clusters and the new economics of competition. *Harvard Business Review*, vol. 76, n° 6, pp. 77-90.

Saxenian, A. (1994). *Regional Advantages: Culture and Competition in Silicon Valley and Route 128*. Cambridge, Harvard University Press.

Rallet, A., & Torre, A. (2004). Proximité et localisation. *Economie Rurale* (280),. 25-41.

Rallet, A., & Torre, A. (2005). Proximity and Localization. *Regional Studies* , 39,1, 47-59.

- Raveyre, M. (2006). La construction des réseaux locaux-Le cas de la politique de Saint Gobain. *Sociologies pratiques* (13),77-89.
- Raveyre, M. (2005). Restructuration, grands groupes et territoires. De l'utilité de la construction d'espaces de coordination localisés. *Géographie, économie, société* , Volume 7, 333-346.
- Saida, H.-R. (2007). *Intelligence économique et performance des entreprises: Le cas des PME de haute technologie* (174-175), pp. 100-118.
- Suire, R et Vicente, J (2015). *Récents enseignements de la théorie des réseaux en faveur de la politique et du management des clusters*. Revue d'économie industrielle en ligne consultée le 02 mai 2023
- Talbot, D. (2013, Mars). Clusterisation et délocalisation. *Revue française de gestion* (234), 15-26.
- Talbot, D. (2010, Février). La dimension politique dans l'approche de la proximité. *Géographie, économie et société* , 12, 125-144.
- Talbot, D. (2008, Octobre). Les institutions créatrices de proximités. Institutions as creators of proximities. *Revue d'Economie Regionale & Urbaine* , 289-310.
- Talbot, D. (2005). Une compréhension institutionnaliste des formes de proximités: contrainte et libération de l'action collective. Le cas d'EADS. *Economie et Institution* , 153-180.
- Talbot, D., & Kirat, T. (2005). *Proximité et institutions: nouveaux éclairages*. Consulté le Octobre, 2017, sur Revue.org: <http://www.ei.revue.org>
- Thietart, R.-A., & al., e. (2014). *Methodes de recherche en management*. Paris: Dunod.
- Torre, A. (2004). Introduction. *Economie rurale* (280), pp. 2-7.
- Torre, A. (2016). La figure du réseau : dimensions spatiales et organisationnelles. *Géographie, économie, société* , 18 (4), pp. 455-469.
- Torre, A. (2011). Les processus de gouvernance territoriale. L'apport des proximités. *Pour* , 2 (209-2010), pp. 114-122.
- Torre, A., & Zuindeau, B. (2009). Les apports de l'économie de la proximité aux approches environnementales: inventaires et perspectives. *Natures Sciences Sociétés* , 17, pp. 349-360.
- Torrès, O. (2007). Approche explicative du comportement caractéristique des PME: le principe proémique. Dans J.-L. Fillion, *Management des PME* (pp. 35-46). Québec: Pearson.
- Tremblay, D.-G., & Rousseau, S. (2005). Le secteur du multimédia à Montréal peut-il être considéré comme un milieu innovateur? *Géographie, économie, société* , 7, pp. 37-56.
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M., Klein, J.-L., & Rousseau. (2003). Proximité territoriale et innovation: une enquête sur la région de Montréal. (A. Collin, Éd.) *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* , pp. 835-852.
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M., Klein, J.-L., & Rousseau, S. (2003). Proximité territoriale et innovation : une enquête sur la région de Montréal. (A. Collin, Éd.) *Revue d'Economie Régionale & Urbaine* , p. 835 à 852.
- Yin, R. K. (1989). Case study research-design and methods. *Applied Social, Research end methods Series* ,

